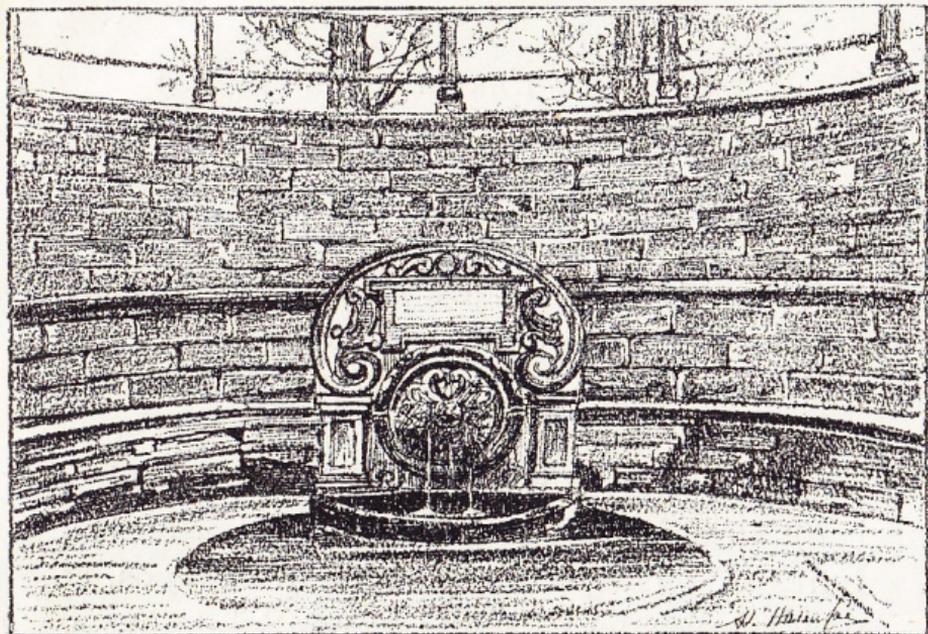


DE LAEKEN A L'ARBRE ISOLÉ (JETTE)
ET RETOUR PAR GANSHOREN ET LE PLATEAU
DE KOEKELBERG.

Prenez le tram jusqu'à Laeken ; et laissant l'église à votre droite, entrez dans le cimetière, que vous visitez en passant pour y voir les riches monuments funéraires, les galeries souterraines et les restes de l'ancienne église (XIII^e siècle). Sortez par la grille voisine du bureau de l'inspecteur du champ de repos, et vous trouvez devant vous l'avenue Sainte-Anne, que vous suivez (*Restaurant de l'Acacia*). A l'extrémité de la drève, vous avez devant vous la jolie fontaine que l'infante Isabelle fit entourer d'un bassin construit en pierres de taille, et à votre droite, à l'ombre d'arbres touffus, la petite chapelle Sainte-Anne surmontée d'un mignon campanile. Obliquons à gauche par la voie carrossable qui décrivant un demi-cercle passe devant la ferme royale, et

dirigeons-nous vers le monument érigé à la mémoire de Léopold I^{er}. D'ici, la vue s'étend sur le château royal, sur l'église de Laeken qui



La fontaine Sainte-Anne, à Laeken.

se dresse à l'extrémité du parc, et sur le panorama de la ville de Bruxelles. Pénétrons maintenant dans le joli ravin qualifié « la petite-Suisse ». Un sentier qui se greffe sur le rond-point derrière le monument nous y conduit et par des ponts rustiques nous mène à un dernier pont jeté sur le ruisseau que



Parc de Laeken.

nous traversons pour aboutir à la chaussée où passe le chemin de fer vicinal vers Strombeek, Grimberghe et Humbeek. A noter qu'en cas de pluie récente, les sentiers de la Petite-Suisse sont très glissants. Ils sont, du reste, si raides qu'on ne peut les recommander aux dames. (A deux pas à droite, l'on trouve le *Restaurant de la Laiterie*, près de la voûte artificielle sous laquelle passe le tram et près du point d'arrêt de ce dernier.)

Pour continuer notre promenade, au point où nous avons rencontré le chemin de fer vicinal, nous obliquons à gauche en suivant d'abord la voie ferrée, que nous quittons bientôt pour nous diriger vers la droite. Laisant fuir à gauche la rue Fransman, nous allons droit devant nous jusqu'à la cité Vanderborght. Passé celle-ci, vous verrez une petite chapelle, placée contre le mur d'une maison à droite. Prenez le chemin qui y fait face. Une fois sur cette route, attention! Vous serez tenté de vous engager dans le premier sentier à droite qui longe une haie: ce serait un tort. Marchez jusqu'au groupe de maisons qui se dresse à droite. Un chemin de terre coupe les champs (à droite); il est même qualifié de *rue du Moulin*. C'est celui-ci qu'il faut suivre.

Ce chemin de terre se divise plus loin en deux branches. Prenez celle de gauche, qui vous conduira à une route que vous longerez à droite.

D'ici, vous apercevez cet arbre isolé que l'on distingue si nettement à l'horizon lointain lorsqu'on se trouve en présence du panorama de la place du Congrès. Vous rencontrez bientôt un chemin à gauche qui, coupant la chaussée de Merchtem, passe à côté de l'arbre dont je viens de parler. (Du terminus du tramway de Laeken ici, une heure quinze minutes.)

De ce point, l'on jouit d'une vue superbe sur Bruxelles et ses abords. Devant vous, au premier plan, un rideau d'arbres au delà duquel apparaît une zone de champs semés de maisons éparses. Au loin, un moulin à vent agite ses grands bras. A gauche, le village de Jette, puis l'église de Laeken. Soudain, le sol s'élève, et voilà la ville de Bruxelles qui surgit immense. A travers une buée laiteuse, vous voyez des milliers d'habitations, tassées en une masse compacte. Les rues et les places ne se distinguent pas. Ça et là, des tours se dressent et servent de points de repère. Voici le dôme de l'église Sainte-Marie, les tours de Saint-Joseph, celles de Sainte-Gudule, la flèche

de l'hôtel de ville, puis, dominant, on serait tenté de dire écrasant le tout, le palais de justice, qui fait l'effet d'un gigantesque Panthéon. Retournez-vous : les champs fuient à perte de vue en décrivant de gracieuses ondulations. Plus loin, quelques paquets de bois sont jetés çà et là. Telles sont les

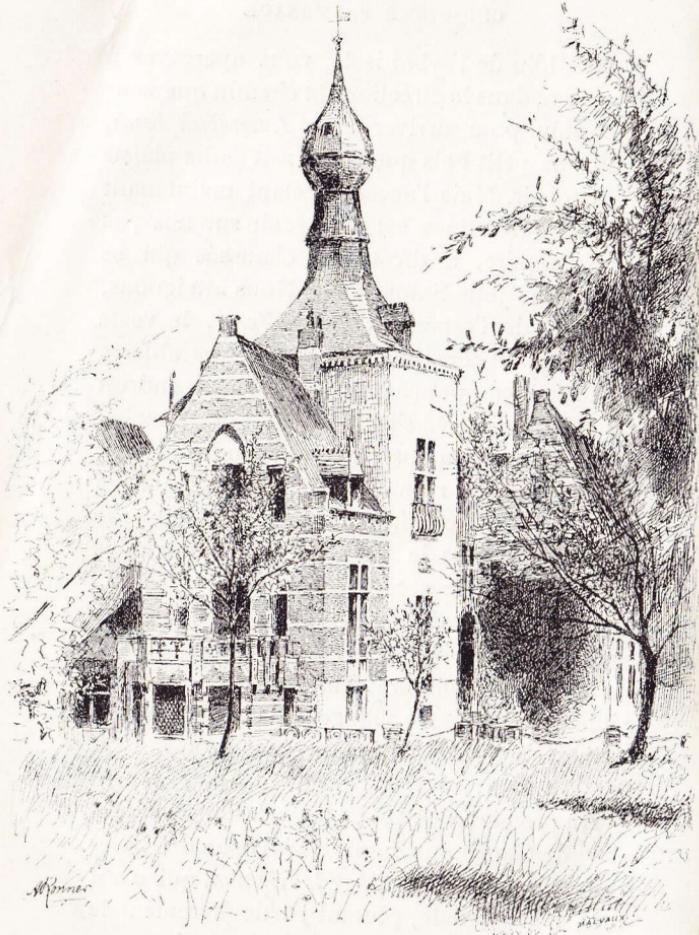


Le Laerenbeek bosch.

grandes lignes du spectacle qui se déroule à vos yeux, l'un des plus intéressants qui se puisse voir aux environs de Bruxelles.

Non loin de l'arbre isolé, vous apercevez à l'horizon, dans la direction du chemin que vous avez suivi pour arriver ici, le *Laerenbeek bosch*, délicieux petit bois que l'on avait jadis plaisir à parcourir. Mais l'accès en étant maintenant interdit, force nous est de revenir sur nos pas pour prendre, à droite, la chaussée qui se dirige vers Jette-Saint-Pierre. Nous atteignons, au delà de l'estaminet *In den Jager*, le vaste domaine qui constitua jadis l'ancienne abbaye de Dieleghem, pour arriver ensuite à un endroit où la route pavée s'infléchit vers la gauche. Nous l'abandonnons ici pour prendre un bon chemin de terre nommé *rue Sainte-Anne*, qui file devant nous. Nous franchissons le ruisseau le Molenbeek, puis le chemin de fer, pour nous engager dans le second sentier — le premier, qui suit la voie ferrée, n'est pas accessible au public — qui pique droit vers le joli château de Rivieren surmonté d'une tourelle, château situé au pittoresque village de Ganshoren. Ce manoir date de loin. Rappelons ce qu'en dit M. Wauters :

Au premier rang parmi les fiefs de la cour féodale de Ganshoren, figurait la maison de Rivieren et Wyckete ou *t'hoff te Rivieren*, qui avait une cour féodale, portant particulièrement le



Château de Rieveren, à Ganshoren.

nom de cour féodale de Rivieren, et une cour censale appelée d'ordinaire la cour de Dechelpeole ou d'Echelenpoel (de l'étang des sangsues). Rivieren devait son nom à ses premiers possesseurs, aux Rivierend'Aerschot qui étaient parents des Clutinck.

Les premiers actes où l'on parle du domaine de Rivieren ne datent rien moins que de 1330.

On comprend qu'il nous soit impossible de relever les noms de toutes les familles entre les mains desquelles Rivieren passa successivement. Disons cependant que le 3 août 1626, cette seigneurie échet à François Kinschot, l'un des plus célèbres jurisconsultes du temps. Kinschot exerça une grande influence à la cour de Bruxelles pendant les dernières années de la vie de l'infante Isabelle. C'était lui qui était l'âme du conseil des finances, où il avait occupé les fonctions de greffier, puis celles de conseiller. Il devint ensuite trésorier général, conseiller d'État, et enfin chancelier et garde des chartes du Brabant.

On ne devrait pas s'imaginer que le château avait à l'époque de Kinschot sa physionomie actuelle. Voici la silhouette qu'en donne M. Wauters : « Il forme une masse carrée et entourée d'eau ; ses fenêtres sont carrées, divi-

sées par des meneaux de pierre ayant la forme d'une croix, et précédées de petites balustrades à balustres de pierre renflés par le milieu ; quelques-unes ont été récemment transformées en baies ogivales, ce qui ne cadre nullement avec le style de l'édifice. Les lucarnes du toit sont semblables aux fenêtres, sauf qu'elles sont surmontées d'un petit fronton cintré. Du centre des bâtiments s'élève un donjon massif entièrement construit en pierre et qui paraît fort ancien. Un toit à quatre pans le surmonte et supporte une haute flèche octogonale affectant en son milieu la forme d'une poire. L'ancienne ferme castrale, qui était jadis ornée de tourelles, a été morcelée en plusieurs habitations entourant une cour au milieu de laquelle on voit un immense tilleul. Vers le midi s'étend un beau parc. »

Aujourd'hui, le château apparaît tout rose a u milieu de son cadre de verdure.

Continuons la promenade en suivant notre sentier, qui, passant devant la grille du château, file droit devant nous et atteint bientôt une route pavée que nous longeons à gauche. Prenons ensuite la première rue à droite ; obliquons à gauche à la hauteur de la maison communale ; passons devant l'église ; faisons

un peu plus loin encore une courbe à gauche ; et nous atteignons enfin le plateau de Koekelberg à l'endroit où sont construits les estaminets *A la Maison rouge* et *A la Vue de Bruxelles*. Non loin d'ici, à front du chemin de terre qui quitte le plateau vers la gauche, se trouve un café restaurant, *A la Vue du Boulevard Léopold II*, où l'on peut déjeuner (jambon et omelette). — De l'arbre isolé ici, une heure.

A remarquer l'aspect du palais de justice, qui, vu de cette hauteur, a des proportions tout à fait monumentales.

Traversez le plateau, descendez le boulevard, et au bout d'une demi-heure vous rentrez en ville.

En somme, charmante promenade qui exige un peu moins de trois heures de marche.



Guide Pratique

Promenades

AUX

ENVIRONS

DE

BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C^{ie} ÉDITEURS
BRUXELLES

GUIDE PRATIQUE DU PROMENEUR

AUX ENVIRONS

DE BRUXELLES

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

du **CLUB ALPIN BELGE**

PAR

Albert DUBOIS et Louis NAVEZ

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

DEUXIÈME ÉDITION

entièrement revue et mise à jour



BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C^e, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

Bruxelles. — Imprimerie J. Lebègue et C^e, 2, impasse du Devoir.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE	I
I. — De Bruxelles à Villers-la-Ville par la vallée de la Thyle, le Ry Pirot, et retour par Bousval	5
II. — Waterloo	22
III. — De Bruxelles à Groenendael par la vallée de l'Yssche	32
IV. — De Bruxelles à Zellick, Grand-Bigard et Berchem-Sainte-Agathe	45
V. — De Laeken à l'arbre isolé (Jette) et retour par Ganshoren et le plateau de Koekelberg	51
VI. — De Bruxelles à Braine-le-Comte et retour par Ronquières et Virginal. La vallée de la Sennette	62
VII. — Uccle. — Saint-Job. — Linkebeek . . .	69
VIII. — Par la vallée de Josaphat à Evere et à Dieghem	76
IX. — De Bruxelles à Auderghem, Rouge-Cloître et Groenendael	80
X. — De Bruxelles au château de Grimberghe et retour par Vilvorde	86
XI. — Vilvorde. — Dry Toren. — Eppeghem . .	95
XII. — De Bruxelles à Tervueren et retour par Groenendael	101

XIII. — LES RUINES DE L'ABBAYE D'AFFLIGHEM. — De Bruxelles à Assche, retour par Essche-Lombeek ou par Ternath	111
XIV. — LA VALLÉE DU HAIN. — De Clabecq à Braine-l'Alleud par Braine-le-Château et Wauthier-Braine	121
XV. — De Bruxelles à Boitsfort par Beersel, Calevoet et la vallée de Saint-Job	129
XVI. — De Bruxelles à Schepdael par Gaesbeek	136
XVII. — LA WOLUWE. — Des Deux-Maisons à Boitsfort	146
XVIII. — LA WOLUWE. — Des Deux-Maisons à Vilvorde	154
XIX. — De Bruxelles à Assche via Bodeghem- Saint-Martin et Capelle-Saint-Ulric	165
XX. — Ruysbroeck. — Droogenbosch. — Lin- kebeek	171